
[COVID-19 : Toutes les informations ici !](#)

COVID-19 le point sur la situation

Depuis janvier 2020, une épidémie de Coronavirus COVID-19 (ex 2019-nCoV) s'est propagée depuis la Chine. Retrouvez sur les plateformes ci-dessous toutes les réponses officielles aux questions que vous vous posez sur ce qu'est le Coronavirus COVID-19 et les recommandations pour votre santé et vos voyages.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

<http://www.val-doise.gouv.fr/Actualites/Informations-sur-le-Coronavirus-COVID-19>

<https://www.maladiecoronavirus.fr/>

+ d'infos : 0 800 130 000 - numéro vert et gratuit

[Fermeture de l'accueil physique de l'Hôtel de Ville](#)

Nous vous informons que depuis le mardi 24 mars 2020, en raison des dernières recommandations liées au COVID-19, l'accueil physique de l'Hôtel de Ville sera fermé.

Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, au 01 34 53 32 00.

Permanences téléphoniques :

- Etat Civil : au 06 16 61 26 83 tous les lundis, mercredis et vendredis (9h-12h / 14h-17h)
- Urgences sociales : au 06 24 07 86 94 tous les lundis, mercredis et vendredis (9h-12h / 14h-17h)

-
- Seniors : au 01 34 53 32 92, du lundi au vendredi (8h30 - 19h30)

En cas d'échec sur ces numéros : vous pouvez joindre aux heures indiquées le 06 12 66 57 23

- Pour toutes les autres démarches, vous pouvez les réaliser en utilisant les [services en ligne](#).
- Pour les demandes de logement social, vous pouvez vous rendre sur <http://www.demande-logement-social.gouv.fr> ,
Afin de vous accompagner dans vos démarches, une aide téléphonique au remplissage du dossier sur internet est disponible auprès du 06 29 35 55 32, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- Pour les demandes qui concernent l'urbanisme, vous pouvez vous **villedegarges [dot] com** ,

Veillez noter que tous les délais d'instruction des actes d'urbanisme sont suspendus pendant la période de crise sanitaire.

A la demande de l'Etat, tous les mariages sont reportés.

adresser à **urbanisme**

[Perturbations des collectes des déchets verts et des encombrants](#)

Depuis le vendredi 27 mars, le SIGIDURS a été contraint d'arrêter les collectes des déchets végétaux et encombrants.

La priorité est de maintenir le ramassage des ordures ménagères (couvercle gris), afin d'éviter que l'insalubrité ne s'installe dans la Ville. La collecte des emballages recyclables (couvercle jaune) sera

maintenue aussi longtemps que possible.

Nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur le civisme de chacun pour éviter tous dépôts sauvages.

+ d'infos : sigidurs.fr

[Fermeture des marchés](#)

Conformément au [décret n°2020-293](#) du 23 mars 2020, le marché Saint-Just et le marché de l'Hôtel de Ville sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous invitons à vous diriger vers les commerces alimentaires situés sur le territoire communal pour assurer vos achats.

[Retrouvez la liste et les horaires des commerces ouverts en cliquant ici.](#)

[Fermeture des commerces alimentaires à partir de 20h](#)

Conformément à l'arrêté municipal n°A20-023 et depuis le jeudi 26 mars 2020, les commerces de détail alimentaire devront être fermés tous les jours à partir de 20h sur le territoire de la communal, dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19.

[Fermeture des établissements scolaires de la Ville](#)

Conformément aux instructions gouvernementales, nous vous informons que les crèches, écoles, collèges et lycées sont fermés depuis le lundi 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre.

Un accueil pour les enfants des personnels prioritaires est assuré par les services de la Ville.
[Retrouvez toutes les informations en cliquant ici.](#)

Police Nationale

Le commissariat de la Ville de Garges reste fermé au public jusqu'à nouvel ordre. L'activité est concentrée sur le commissariat de la Ville de Sarcelles, au regard de l'actualité sanitaire.

Cimetière

Le cimetière reste ouvert au public. Toutefois, le gardien n'assurera pas d'accueil physique.

[Restos du Cœur](#)

Le centre de distribution de Garges est fermé. Les famille Gargeoises peuvent exceptionnellement se rendre au centre de Sarcelles, situé avenue Paul Valéry.

Inscriptions : tous les mercredis, de 9h à 11h30

Pensez à amener avec vous le maximum de justificatifs.

[Soutien psychologique gratuit](#)

Les psychologues de "Charles Péguy à l'écoute" proposent des entretiens téléphoniques gratuits pour les personnels soignants, les personnes âgées et/ou isolées, les personnes fragiles ou endeuillées. **Du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 15h à 18h, au 06 77 50 12 37.**

Soutien à la parentalité

Le Conseil départemental accorde également un soutien à la parentalité. Tension familiale, parents en difficulté, continuité pédagogique, vivre ensemble en confinement. **Des psychologues sont à votre écoute au 01 34 33 58 40, du lundi au vendredi, de 9h à 12h, et de 13h30 à 16h30.**

[Mobilisation contre les violences conjugales et intrafamiliales](#)

Le portail de signalement gratuit, anonyme est disponible 24h/24 et 7 jours sur 7. Il assure un accueil personnalisé et un dialogue avec les forces de l'ordre formées aux violences sexistes et sexuelles de manière anonyme et sécurisée.

En cas d'urgence, il faut composer le 17 .

Violences sexistes et sexuelles, réagir peut tout changer !

+ d'infos : arretonslesviolences.gouv.fr

[Ma mairie](#)

[Info Mairie](#)

[Les Grands Rendez-Vous](#)

Publié le 17/03/2020